

Questions

au Comité
de soutien du
centre de santé
Michel Borio

Photo :
Marie-France Nunez

Avec le licenciement des médecins généralistes du centre M. Borio, l'avenir de la poursuite d'une pratique de la médecine sociale et mutualiste inquiète les Port de Boucains, d'autant que 53 % de la population fréquente le centre et que les médecins libéraux ne peuvent absorber ce volume de patients supplémentaire. Depuis des mois, les médecins concernés, les Amis de la médecine sociale, le comité de soutien et la municipalité étudient les perspectives envisageables pour maintenir une offre de santé accessible à tous.

Pourquoi la bataille pour le centre de santé est-elle si importante ?

Évelyne Santoru-Joly, adjointe, déléguée à la solidarité et aux droits de la personne

« Depuis sa création, le centre Michel Borio défend les valeurs de la mutualité, à savoir une pratique médicale pluridisciplinaire, avec des médecins qui réfléchissent à partir de la pathologie du patient et de l'environnement dans lequel il évolue, de ses conditions de vie, sociales et professionnelles. Garantir la pérennité de cette pratique de la médecine est cohérent avec le contrat local de santé signé avec l'État ».

Raymond Nunez, membre du comité de soutien

« Après une longue série de luttes, les travailleurs ont obtenu des acquis en terme de médecine sociale et préventive, qui répondaient notamment aux problèmes sanitaires liés à leurs conditions de travail. Une activité qui est essentielle et qui doit être préservée ».



Où en est-on aujourd'hui ?

Docteur Jean-Pierre Coulon, médecin mutualiste et délégué du personnel

« Sur le département, 32 généralistes, dont les 4 du centre M. Borio, ont été licenciés parce qu'ils veulent poursuivre l'exercice d'une médecine fondée sur les valeurs mutualistes. Notre priorité est de créer une nouvelle structure de type centre de santé, pour continuer la médecine de proximité. De jeunes médecins généralistes sont prêts à intégrer notre équipe parce qu'ils partagent notre conception solidaire de la médecine. L'arrivée de spécialistes viendra compléter l'offre et les prestations à la population. La municipalité s'est engagée à mettre des locaux à disposition. Nous préparons un budget prévisionnel pour le fonctionnement du centre avec une étude de la solvabilité économique ».

Patricia Fernandez-Pédinielli,
mairie de Port de Bouc

« La volonté de la municipalité est de favoriser la pérennité de la médecine sociale, préventive et mutualiste. C'est pourquoi, nous sommes solidaires des médecins mutualistes qui ont été licenciés pour avoir refusé la tarification à l'acte et des salariés du centre qui ne savent plus de quoi sera fait leur avenir. Comme eux, nous souhaitons conserver et développer une pratique médicale sociale, accessible à toute la population et inscrite dans les problématiques de notre territoire. C'est ainsi que nous travaillons ensemble sur les maladies professionnelles et celles liées aux spécificités du territoire industriel dans lequel nous évoluons. Aussi, nous soutenons leur projet de création d'une structure qui perpétue une pratique de la médecine animée par nos valeurs communes ».